Instructions de sécurité pour les travailleurs / Information sur le produit

Information sur le produit

Propriétés
Nettoyant spécial acide pour le nettoyage du système. Élimine les dépôts d'eau dure tels que les sels de calcium et de magnésium et l'oxyde de fer. Non parfumée et peu odorante.

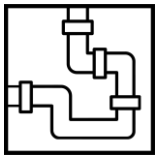

Utilisation
Solution dans un processus continu ou circulant, laisser agir jusqu'à ce que la contamination soit dissoute. Rincez abondamment à l'eau.

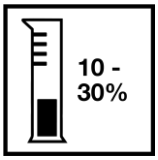

pH:

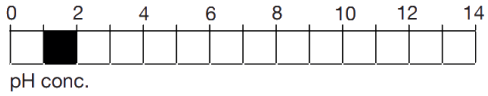

Instructions de sécurité pour les travailleurs

Utilisation de la substance/du mélange: Système-Détartrant
/ Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Composants: L'acide glycolique, No.-CAS 79-14-1, No.-CE 201-180-5 / methyl dihydrogen phosphate, No.-CAS 812-00-0, No.-CE 212-379-1 / Acide phosphorique, No.-CAS 7664-38-2, No.-CE 231-633-2

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Danger
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Mesures de protection et instructions

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Protection respiratoire: En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. Appareil respiratoire avec filtre AB 2 [EN141].
Protection des mains: Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Butyl. Temps de percée: > 8 h.
Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps: Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Comportement en cas d'urgence

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un produit chimique sec, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas de contraintes agent extincteur.
Méthodes particulières d'intervention: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Premier Secours

Inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse : [24h/7d]
Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Elimination adéquate

Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 29 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.